

LE PETIT CHATEAU DE COMPIEGNE

— + —

On sait l'intérêt que montrait la marquise de Pompadour aux différents arts, partant à l'architecture, et l'aide efficace et généreuse qu'elle apportait à Gabriel, notamment lors de l'établissement de l'École militaire, à Paris. Ses interventions furent nombreuses à Compiègne où, selon Pellassy de l'Ousle, elles auraient été moins désintéressées.

Elle acquiert, notamment en juillet 1752, « plusieurs héritages dans la ville et près du château ». Or, « les emplacements desdits héritages avoient été regardés comme devant entrer dans les projets du Roy et M. de Tournehem avoit ordonné, au mois de juillet 1751 et au mois d'avril 1752, à M. Gabriel de procéder à la visite et estimation de ceux dont on prévoyoit avoir besoin, ce qu'il a fait par trois procès-verbaux differens... Comme Mme la marquise de Pompadour n'avoit acquis les héritages cy devant mentionnés que pour les donner au Roy en échange de la terre de Bellevue », M. de Vandières donne l'ordre à Gabriel, le 12 septembre 1752, d'établir au nom du Roi un nouveau procès-verbal qui évalue les six héritages à la somme de 62.589 livres.

Mme de Pompadour avait son hôtel en bordure de l'actuelle rue d'Ulm, dont les plans sont conservés dans les archives du Service d'Architecture.

Elle occupait en outre un appartement au château, dans l'aile qui fut construite d'après les plans dressés par Gabriel, en 1751 et 1752, sur la terrasse de l'Orangerie menant au Jeu de Paume.

Un plan du 3 août 1754 indique « le changement du degré du Jeu de Paulme (escalier J) qui est raccourci pour former couloir d'accès à « la nouvelle salle à manger de Mme de Pompadour » donnant sur la rue des Carmélites (rue d'Ulm).

Un dessin du 2 août 1754 établit une « communication par les voustes de l'appartement du Roy à celui de Mme de Pompadour ». C'est un couloir en entresol du rez-de-chaussée reliant deux escaliers dont l'un aboutissait à la salle à manger du Roi.

Dans un autre plan, du 13 février 1755, Gabriel change « le degré de communication et celui qui communiquera aux entresolles de Mme la marquise de Pompadour ». L'escalier est en effet changé de sens et l'on bouche la

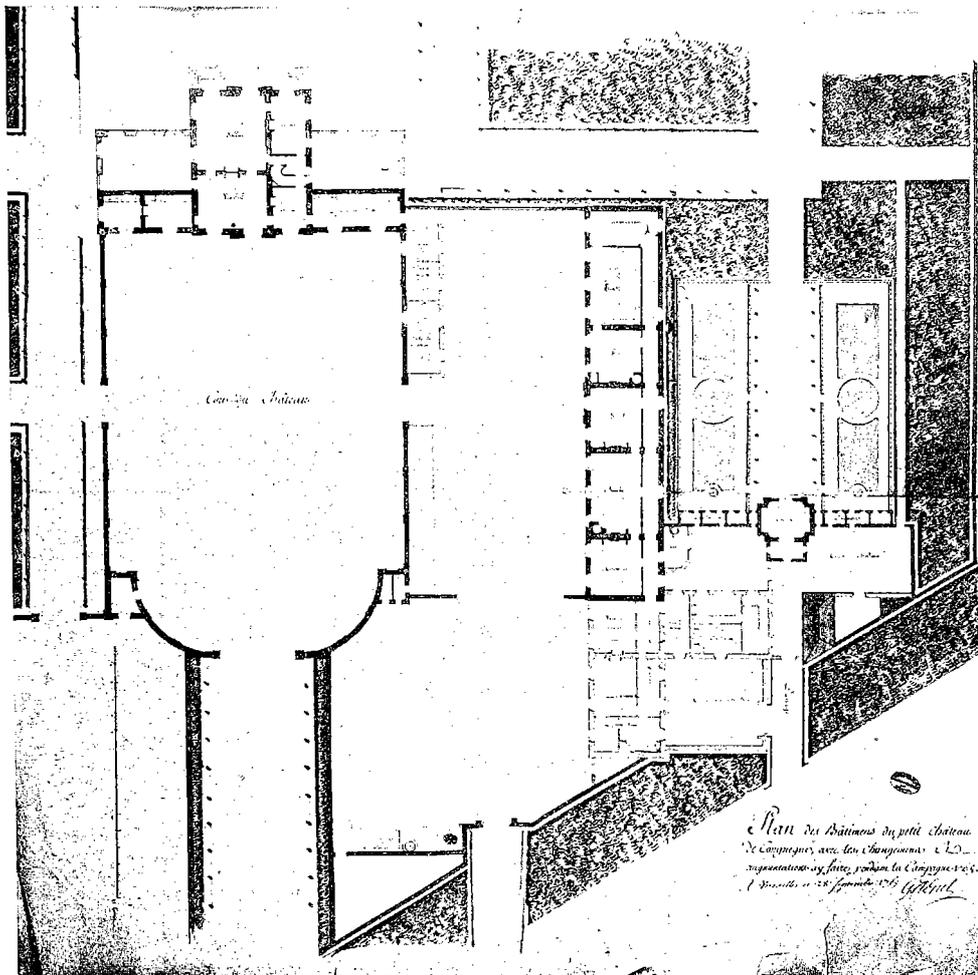


Fig. 5. — Le Petit Château de Compiègne en 1765

porte entre la chambre de la favorite et le cabinet de Mme la Dauphine. Ces deux pièces occupaient l'emplacement actuel de la salle de jeux du Prince impérial; la première comprenait la niche et les deux fenêtres voisines, et la seconde les deux autres fenêtres en angle de l'aile qui venait d'être édiflée pour le Dauphin le long du parc.

*
**

Louis XV décida en 1753 de construire pour la marquise de Pompadour le « Pavillon de l'Hermitage », appelé aussi le « Petit Trianon de Compiègne », dans le faubourg de la Porte-Chapelle « entre les chemins de Compiègne à Soissons et celui qui conduit à Choisi-au-Bacq », ainsi qu'il est spécifié dans le procès-verbal d'arpentage.

Les travaux commencèrent par les plantations, les clôtures et les communs. Les rapports de Godot, contrôleur des Bâtiments, nous apprennent en effet que dès octobre on défriche les plates-bandes et que le terrain est « en état d'être planté à la Toussaint ». En mars 1754, « les principales plantations sont faites... toute la maçonnerie des clost est finie et la porte de la basse-cour fermée; on est après à faire les caves sous les offices et la fondation du reste de ce corps... »

Les plans du bâtiment principal, conservés dans nos archives, furent dessinés par Gabriel le 30 juillet 1754. Ils comportaient un pavillon carré élevé sur caves et couronné d'une balustrade dissimulant trois combles parallèles réduits à cinq pieds de hauteur. Une annotation de Gabriel mentionne que « la fermeture des cheminées n'excéderont que de dix-huit pouces au-dessus du faitage ».

Il y avait à gauche deux grandes salles montant de fond sur 16 pieds de hauteur et à droite deux petites pièces entresolées et séparées par un escalier circulaire. On accédait au rez-de-chaussée, de la cour et du jardin, par deux perrons de cinq marches faisant toute la largeur du pavillon. Celui-ci était prolongé de part et d'autre par deux ailes basses et étroites faisant fond à une grande cour entourée de murs à pilastres et formant demi-cercle du côté de l'entrée qu'une allée d'arbres reliait au chemin de Soissons. Sur la droite, une cour des communs était bordée par un bâtiment de cuisines relié au pavillon par un portique à colonnes rustiques. Au delà de cette construction s'étendaient deux parterres dans l'axe desquels était une laiterie flanquée de poulaillers. Des logements pour l'inspecteur et le jardinier devaient compléter cet ensemble.

Les constructions furent activement poussées, car Godot signale, le 30 octobre 1754, qu'« on est après à l'Hermitage aposer les balustrades au gros pavillon, tous les planchers étant posés, aussitôt on posera la charpente qui est taillée, afin d'être en estat de faire la couverture; les basses ailes

sont couvertes et on travaille aux dedans... Le corps de la laiterie avec les poulaillers est presque finy... »

Le 4 avril 1755 Gabriel fait connaître que « tous les plâtres de l'intérieur du pavillon sont faits, les lambourdes posées hors les corniches de sculptures qui seront faites dans quinze jours. Il ne restera que les menuiseries à poser, dont la plus grande partie est déjà arrivée de Paris. Les plâtres extérieurs du pavillon et les perrons ne sont pas encore faits, on les commencera la semaine prochaine ».

Ces boiseries, envoyées de Paris, avaient été sculptées par Verbeckt.

Toutes les constructions semblent avoir été terminées cette année-là.

**

A la mort de Mme de Pompadour, le Roi réserva pour son usage personnel l'enclos de l'Hermitage qui fut appelé désormais le « Petit Château de Compiègne ».

Il y ordonna d'importants remaniements. Les plans, conservés aux Archives Nationales, furent établis par Gabriel à Versailles, le 11 août et le 28 septembre 1765, pour excuter « les changemens et augmentations à y faire pendant la campagne 1765 ». Ces projets, modifiés par des dessins que j'ai retrouvés dans nos archives, transforment complètement le pavillon.

Le vestibule d'entrée occupe alors toute la largeur du pavillon central, la façade postérieure est avancée sur le parc pour augmenter la profondeur du salon, l'entresol de droite est supprimé et l'escalier remplacé par une garde-robe. Les deux ailes latérales sont diminuées de largeur et surélevées d'un entresol sous « combles brisés », dont les plombs sont « tirés de Rouën » ; elles forment l'arrière-corps de deux grandes pièces créées sur le jardin de part et d'autre du gros pavillon, celle de gauche pour la salle à manger du Roi, celle de droite pour la salle à manger des Seigneurs. Mais cette dernière, complétée par une pièce des buffets, ne sera commencée que beaucoup plus tard.

Les communs se révélant insuffisants pour le service de Sa Majesté qui, suivant un rapport du Duc d'Aumont, Gouverneur de Compiègne, « y va souvent souper avec des personnes qu'elle nomme », Gabriel établit le 5 octobre 1767 un « projet pour augmenter une aile de cuisines ». La construction de ce bâtiment est prévue parallèle au pavillon de la laiterie dont elle supprime malheureusement les parterres.

**

En août 1772, le Roi toujours épris de constructions nouvelles s'occupe, dès le retour de Gabriel à Compiègne, « de l'augmentation qu'il veut faire à son petit château »,

selon la relation faite à Marigny par l'architecte qui ajoute prudemment : « Je vais faire le détail de la dépense ».

En effet, la semaine précédente Gabriel avait écrit au Directeur Général dans un rapport sur les travaux du château : « Et comme tous les ouvriers, au nombre de 300, étaient rassemblés avec intention de demander une gratification, j'ay cru devoir leur promettre vingt-cinq Louis, soit sur la cassette du Roy, soit comme une libéralité de votre part. J'attendray votre réponse à ce sujet ». Il fait bien d'attendre, car Marigny annotera en marge de la lettre : « Point de réponse sur cet article ».

Déjà en mai de la même année, Bellicard avait écrit à Marigny : « Mon arrivée à Compiègne n'a pu ranimer le courage abattu de tous les entrepreneurs de ce Département auxquels je ne demande que les réparations ordinaires et nécessaires dans les appartemens de la famille Royale. Ils doivent présenter pour dernier moyen un mémoire signé généralement où ils exposeront encore leur misère et l'impossibilité où ils sont d'entreprendre actuellement la moindre chose. Le serrurier à qui il est dû plus de 90.000 £ ne se trouve à présent en état de faire une clef de 30 sols, ainsi des autres. Je vous certifie, Monsieur, l'avoir vu palir et répandre des larmes au reçu de votre dernière. Cet homme ainsi que les autres est au désespoir. Son crédit est usé et il n'a plus aucune ressource. Je ne peux m'empêcher de vous répéter ce que je vous ai dit au sujet de la misère de tous ces ouvriers... J'encourage encore le terrassier vu la proximité du voyage du Roi... »

Mais celui-ci est cependant pressé de voir achever le petit Château et Gabriel peut écrire à Marigny le 16 août 1772 : « Sa Majesté me dit hier qu'elle avoit assigné une somme de 12.000 £ sur M. Daugny pour commencer au petit Château... J'ay fait l'état de la dépense de cette besogne qui montera les clefs à la main à 33.000 £. Sa Majesté compte donner d'icy à la fin de l'année un autre acompte de 12.000 £. Et un troisième ensuite pour solder. J'ai l'honneur de vous envoyer le plan tel que Sa Majesté l'a arrêté et l'extrait du détail de la dépense. Je vous prie de m'envoyer vos ordres pour l'exécution, le Roy désirant voir commencer pendant qu'il est icy. Jeudy est le dernier souper audit petit château ».

« Sa Majesté étant dans ces dispositions, lui répond Marigny, il n'y a nul doute que l'ouvrage aille rapidement et de la manière qu'Elle le désire. »

L'ouvrage s'avance en effet fort vite, mais en mars suivant Bellicard écrit au Directeur Général : « Les 1^{ers} 12.000 £ ont été distribués, les entrepreneurs n'ont pas laissé d'aller en avant sur la promesse du surplus. Mais tout est arrêté en ce moment, rien ne venant. Ne serait-il pas à propos que Monsieur le Marquis rappelât au Roi cette promesse ? »

Enfin une dernière transformation est apportée par Gabriel, le 10 septembre 1773, pour agrandir le salon par la suppression du cabinet latéral ; le salon s'étend maintenant, comme le vestibule, sur toute la largeur du gros pavillon. Le dessin porte l'annotation suivante : « Ce plan sur lequel le Roy a inscrit son *approuvé*, au travail du 26 septembre 1773, a été expédié, et sa copie visée de M. le D. G. a été envoyée à M. Bellicart pour exécution le 28 du même mois avec les plans en élévation teintés en rouge pour les parties de nouvelle menuiserie à établir. »

Ces augmentations, « y compris tous les genres d'ouvrages », sont estimées 18.005 £. L'abbé Terray qui, depuis la démission de Marigny, a la charge de « Directeur Général des Bâtiments de S. M. », et qui n'oublie pas cependant celle de Contrôleur des Finances, paraît effrayé de cette nouvelle dépense et recommande à Gabriel « d'employer le plus possible d'effets des magasins qui pourroient convenir dans cette reconstruction ».

Les travaux de démolition commencent le 7 octobre. Le 22, Gabriel dessine à Fontainebleau le « Profil de la corniche du Salon de Compagnie du Petit Château » et l'envoie à Bellicard en stipulant que « c'est M. Rousseau qui en fera la sculpture ici et l'enverra quand vous la requereres. Cette corniche sera établie à la hauteur dont nous sommes convenus pour que les anciennes menuiseries puissent resservir. Je lui ai fait faire un marché dont la dépense monte à 73 £ par toise, compris pose, ragrément et tout ce qu'il convient. Quant à la sculpture de la menuiserie, je crois que vous pourriez faire élégir l'ancienne, car elle est bien chargée. Le sculpteur que vous avez dans le pays pouroit le faire sous vos yeux et y conformer les parties nouvelles que vous ferez faire. »

Cette lettre qui révèle le désir de simplicité de Gabriel et son souci de surveiller lui-même l'exécution de sa corniche, provoque toute une correspondance, car Randon, sculpteur à Compiègne, se plaint amèrement à l'abbé Terray d'être en partie évincé alors qu'il a déjà exécuté au Château « pour près de 124.000 £ d'ouvrages sur lesquels il n'a reçu que 38.500 £, dont 25.000 £ en contracts ». Et l'abbé Terray écrit le 11 janvier 1774 à Bellicard : « Je reçois de la part d'un nommé Randon des représentations qui me paraissent aussi intéressantes pour les intérêts du Roy qu'elles sont justes à son égard ; en effet cet homme placé à la porte de Compiègne doit naturellement travailler à meilleur compte que ne le fait un entrepreneur appelé de Paris ou de Versailles : d'un autre côté je ne peux supposer que cet homme n'ait pas la capacité nécessaire puisque depuis 1767 on luy a fait executer pour plus de 40 mil écus d'ouvrages : quelle peut donc (être) la raison d'appeller aujourd'hui au préjudice du S^r Randon, le S^r Rousseau de Versailles : Je ne pourois admettre cette préférence qu'autant qu'elle seroit

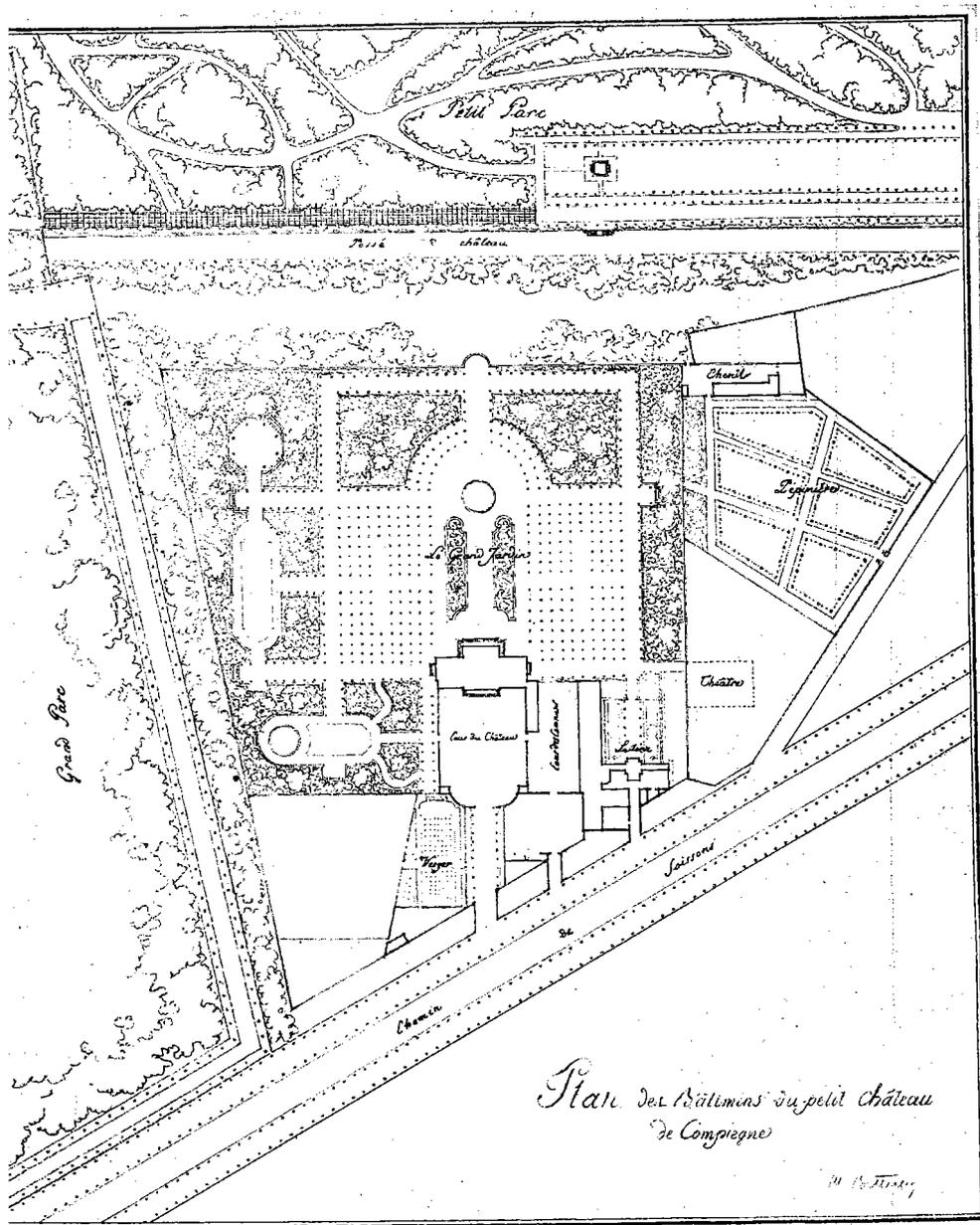


Fig. 6. — Plan général du Petit Château de Compiègne

décidée par un motif d'économie bien certaine pour le Roy, et il m'est difficile de le présumer d'après des devis du S^r Rousseau qui depuis peu ont passé sous mes yeux : ayés donc agréable de me rendre compte de cet objet et de me mettre en état de statuer avec justice sur la plainte du S^r Randon ». La manière de Terray est en vérité assez désobligeante pour Gabriel, maître de l'œuvre ; en définitive l'abbé sera confondu, car si le marché signé par Rousseau le 28 novembre 1773 était de 1.165 £, le devis que remet Randon le 31 janvier monte à 5.792 £, c'est-à-dire à cinq fois plus. Mais le Comte d'Angiviller succède bientôt à l'abbé Terray comme « Directeur et Ordonnateur général des Bâtiments, Jardins, Arts, Académies et Manufactures Royales ».

Les travaux ne sont pas terminés pour l'arrivée du Roi en juin 1774, car on pose encore la menuiserie du Salon.

L'état des dépenses dressé par Bellicard le 5 novembre fait ressortir qu'en plus du devis primitif une somme de 4.950 £ est encore nécessaire pour solder l'opération. Ce même état mentionne un traitement annuel de 2.000 £ pour le S^r Billard, jardinier du Petit Château, « pour lui et ses garçons ».

✱

Sous le règne de Louis XVI, une salle de comédie est construite en 1777 près du Petit Château ; elle était sans doute destinée à la cour et à la ville, car le plan indique, en effet, le « produit de la salle toute pleine », soit 1.550 livres pour 713 spectateurs, à raison de 1 livre 1/2 pour 246 personnes au parquet, 3 livres pour 22 personnes à l'orchestre, 84 aux loges grillées, 117 aux premières loges et 24 aux « lorgnetes sur le théâtre », 2 livres pour 220 personnes aux deuxièmes loges.

Le projet fort intéressant, mais bien éloigné de nos règlements actuels de sécurité, comporte une salle circulaire avec « lorgnetes » sur la scène, un orchestre pour 15 musiciens, douze loges d'artistes en trois étages sur les côtés de la cage de scène. Deux entrées publiques sont disposées latéralement et une « entrée particulière du Roi par les jardins du Petit Château ». Un cabinet avec garde-robe est réservé au souverain, ainsi qu'une loge grillée de 42 places dans l'axe de la salle.

✱

Louis XVI donne le Petit Château comme résidence au Vicomte de Laval, Gouverneur de Compiègne. Le 24 mai 1780, Le Dreux dresse le « plan des Bâtiments à faire pour former le chenil demandés par M. le Vicomte de Laval dans l'emplacement qu'il a désigné » en bordure du « Grand

Jardin du petit château ». Ce chenil s'étendait sur un terrain qui est actuellement englobé par l'Administration des Eaux et Forêts dans les dépendances de ses bureaux.

Le 26 juin 1788, Le Dreux est autorisé « à faire les ouvrages nécessaires pour faire arriver l'eau de la machine hydraulique au petit château ». Le devis qui se monte à 13.225 livres comprend la construction d'« un réservoir qui aura 9 pieds de longueur, 4 pieds de largeur et 3 pieds de hauteur d'eau et contiendra environ 25 muids d'eau ». Ce travail n'est exécuté qu'en mai 1789.

✱

Du Petit Château de Compiègne, il ne reste aujourd'hui que les caves fort bien conservées du pavillon et le grand jardin. Les constructions semblent avoir disparu sous la Révolution. Pellassy de l'Ousle écrit dans son « Histoire du Palais de Compiègne » que le Petit Château « expia en un seul jour les scandales de tout un règne et qu'il fut détruit de fond en comble ». Mais je n'ai trouvé aucun document relatant cette démolition. Toutefois les relevés qui furent faits au cours du XIX^e siècle indiquent des bâtiments n'ayant que fort peu de rapport avec ceux du XVIII^e, notamment l'Atlas matrice de la Conservation de Compiègne par M. de Moleon, Ingénieur de la Couronne en 1825, un relevé coté que j'ai trouvé dans nos archives et qui paraît de la même époque, l'album des Domaines de la Couronne dressé peu après 1832. Dans cet album n'est plus indiquée l'aile des cuisines qui, seule des bâtiments du Petit Château, figurait encore dans les deux premiers documents. Mais tous ces relevés reproduisent le grand jardin, dont le tracé se retrouve encore sur place malgré les ans.

Ce parc comprenait en face du pavillon deux grands parterres de broderies encadrés par une double rangée d'arbres entourant au fond un bassin de forme circulaire. De chaque côté, le jardin était coupé par deux allées symétriques de 6 m. de largeur, dont celle de droite était dans l'axe de la laiterie. Trois bosquets ou cabinets de verdure agrémentaient le côté gauche en bordure du Grand Parc.

Cette description, conforme aux relevés du début du XIX^e siècle, rappelle les grandes lignes de composition du jardin primitif. Celui-ci tel qu'il résulte du dessin qu'en fit Gabriel en juillet 1753, comportait dans l'ensemble une dizaine de bosquets d'une diversité charmante, qui devait faire de cet enclos l'un des « Hermitages » les plus réussis de l'époque.

Les plans nous sont restés d'une vaste pépinière qui occupait la plus grande partie du terrain bordé par la rue actuelle du Petit Château et d'un jardin fruitier qui s'étendait à gauche de l'allée conduisant à la cour du château et qui, d'après le dessin, contenait « en plein vent

(les) hautes tiges de cerisiers, pruniers et albergiers, en buisson des groseillers et framboisiers, derrière un treillage une ceinture de noisetiers francs et en espaliers de grosses et petites mignones ».



En raison des souvenirs historiques se rattachant au Petit Château de Compiègne, et de sa situation en bordure du Petit Parc, j'ai proposé que cet enclos, actuellement utilisé comme théâtre de verdure par la Ville et comme terrain de sports, soit classé parmi les Monuments Historiques pour le préserver d'une destruction définitive, et au besoin le reconstituer en partie suivant les documents qui nous sont parvenus.